

FICHE DE SÉCURITÉ BORDO 20 MICRO

Section 1: Identification du mélange et de la société

1.1 Identification du produit

Nom commercial : BORDO 20 MICRO

UFI : SRJ6-UA5V-5A0N-QPRP

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : fongicide et bactéricide pour la protection des cultures.

Utilisations déconseillées : ne pas utiliser à d'autres fins que celles décrites dans le produit.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMI AGRO France
251 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris
Tel.: 01 53 67 68 53
Fax: 01 53 67 68 41
Email: celine.barthet@sumiagro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas d'urgence appeler le 15 ou le 112 ou le centre anti-poison puis signalez vos symptômes au réseau Phyt'attitude n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis poste fixe) (24/7)
Centres Antipoisons: Paris 01 40 05 48 48

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Classes et catégorie de danger

Toxicité Aigüe Inhalation Cat. 4
Toxicité Aquatique Aigüe. Cat1
Toxicité Aquatique Chronique. Cat1

Mentions de danger

H332 : Nocif par inhalation.
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Facteurs M

Ne s'applique pas

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le Règlement (CE) 1272/2008



ATTENTION

Mention de danger

H332 Nocif par inhalation.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les poussières/ brouillards/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P391 Recueillir le produit répandu

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Conformité avec les critères de PBT/vPvB :

Cette substance ne répond pas aux critères PBT de l'annexe XIII du règlement REACH.

Cette substance ne répond pas aux critères vPvB de l'annexe XIII du règlement REACH.

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification :

Le produit ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Section 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nom Chimique	Teneur (%)	N° CE	N° CAS	REACH N°	Classement selon 1278/2008 (EC)	Mention de danger*
Bouillie bordelaise Technique (produits de réaction du sulfate de cuivre avec le dihydroxide de calcium)	71.8-80	-	8011-63-0	Exempté par art.15 de REACH reg	Tox. aigue inhalation cat.4 (ATE inhalation = 1.97mg/L) Lésions yeux cat. 1 Tox. Aquatique aiguë cat.1 Tox. aquatique chronique cat.1 (Annexe VI)	H332 H318 H400; M = 10 H410. M = 1'
Amonium iron (3+)hexakis (cyano-C)ferrate(4-)	≥ 1-5	247- 304-1	25869-00-5	01-2119555296-32-XXXX	Tox. Aquatique chronique Cat.4 (auto-classification)	H413

(*) consulter le texte entier des indications de danger dans la section 16.

Section 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Notes générales : Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Inhalation : Si les symptômes apparaissent, retirer la victime de la source de contamination ou déplacer à l'air frais. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

Contact avec la peau : Enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison. Antidote : EDTA, BAL ou pénicillamine. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer cet onglet ou l'étiquette.
Garder le patient au repos
Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente.
Si ingéré, ne pas faire vomir.
Maintenir la température corporelle
Vérifier la respiration
Si nécessaire de la respiration artificielle.
Si la personne est inconsciente faire lui sur son côté avec la tête plus bas que le reste du corps et les genoux semiflexed.
Traitement symptomatique.

Recommandations aux secouristes : Utilisez des vêtements de protection appropriées
NE LAISSEZ JAMAIS LA VICTIME SEULE

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque d'altérations rénales et hépatiques. La fièvre à la suite de l'inhalation, irritation cutanée et oculaire.

Brûlure de la bouche et du pharynx, nausées, selles aqueuses et sanglantes, diarrhée, diminution de la tension artérielle.

4.3 Indication quant à la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial :

EDTA, BAL ou pénicillamine. Traitement symptomatique

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse. Produit non inflammable. Seulement le récipient et l'emballage peuvent s'enflammer.

Recueillir l'eau d'extinction séparément, car elle ne doit pas se retrouver dans les égouts.

Moyens d'extinction inappropriés :

Jet d'eau d'écoulement élevé (en raison du risque de contamination).

5.2 Dangers particuliers résultant du mélange

Aucun connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection et un masque à poussière avec filtre pour produits chimiques.

Section 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Ne pas respirer pas les poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la bouche et la peau. Éloigner le personnel non autorisé, les enfants et les animaux de la zone de déversement. Utiliser des vêtements et gants de protection pour éviter la contamination.

Pour les secouristes: Non disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Tenir à l'écart du milieu aquatique environnant.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Le confinement d'un déversement

Construction de barrières de protection, les drains et les méthodes de revêtement.

6.3.2 Le nettoyage d'un déversement

Couvrir le produit avec la sciure de bois, de sable ou de terre sèche, balayer, insérez-le dans un récipient sec, couvrez-le, identifier et disposer du lieu autorisé. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau.

6.3.3 Information complémentaire

N'utilisez pas de brosses ou d'air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information disponible.

Section 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Confinement et mesures de prévention incendie

Le lieu de travail et de la méthodologie utilisée doit organiser de telle sorte que le contact direct avec le produit pour réduire au minimum ou prévenir les. Manipuler le produit avec soin. Utiliser les zones de travail avec ventilation et sécurité douches présence adéquate à venir.

Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Éviter les déversements et les fuites

Mesures destinées à réduire la dispersion de la substance ou du mélange dans l'environnement

Aucune information disponible.

Recommandations générales d'hygiène

Aucune information disponible.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, et éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Stocker le produit dans son emballage original, fermé et le tag, dans un endroit frais, sec, aéré et loin des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Tenir hors de portée des enfants, des animaux et du personnel non autorisé

Matériaux d'emballage

-

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conteneur de stockage gardé fermé après utilisation. Éviter le gel et des températures élevées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2.

Section 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Donnée DNEL:	Aucune information disponible.
Procédures de suivi recommandées:	Non disponible
Actuellement recommandé de méthodes de contrôle:	Non disponible
Règles spécifiques de suivi:	Aucune information disponible.
Données du CESE:	Aucune information disponible.
Analyse des risques par niveaux de contrôle ("control banding"):	Bonne hygiène industrielle.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Néant

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection oculaire/faciale :

Éviter tout contact. Lunettes de sécurité avec protections latérales ou facial.

Protection des mains :

Porter des gants résistants aux produits chimiques.
Après utilisation, laver à l'eau et savon à l'eau à l'intérieur et à l'extérieur et le garder au sec pour une utilisation ultérieure.

Autres :

Mitaines, bottes ou des vêtements de travail en fonction des risques associés à la substance ou le mélange et les possibilités de contact.

Protection respiratoire :

En cas de ventilation insuffisante, utiliser un équipement de protection respiratoire lors de la préparation du mélange, des opérations de chargement, d'application, de nettoyage et d'entretien de l'équipement : utiliser une protection respiratoire contre les produits chimiques / les particules. Évitez de respirer les particules.

Risques thermiques :

Non disponible.

Protection de la peau :

Portez des vêtements appropriés pour éviter le contact répété avec la peau. Des vêtements doivent être ajustés sur le corps pour assurer la couverture complète sans aucune ouverture qui entre en contact

avec des produits chimiques. Laver soigneusement les vêtements de travail tous les jours. Après utilisation, laver à l'eau savonneuse et garder les vêtements secs.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) Aspect : granulés bleu
- b) Odeur : sans odeur
- c) Seuil olfactif : pas de données disponibles
- d) pH : 7-8 (solution à 20°C)
- e) Point de fusion/point de congélation : pas de données disponibles
- f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : pas de données disponibles
- g) Point d'éclair : Non applicable car préparation solide.
- h) Taux d'évaporation : N/A
- i) Inflammabilité (solide, gaz) : non inflammable
- j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : N/A
- k) Pression de vapeur : pas de données disponibles
- l) masse volumique : 1.07g/mL
- m) Densité relative : Non applicable car préparation solide.
- n) Solubilité(s) :
 - hydrosolubilité : pratiquement insoluble
 - liposolubilité : insoluble
- o) Coefficient de partage n-octanol/eau : N/A
- p) Température d'auto-inflammabilité : >600°C
- q) Température de décomposition : >200°C
- r) Viscosité : C'est donnée n'est pas nécessaire car le produit n'est pas un liquide.
- s) Propriétés explosives : non explosif
- t) Propriétés comburantes : non comburant

9.2 Autres informations

Distribution de la taille moyenne des particules : 90% entre 100 - 400 µm

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de données disponibles

10.2 Stabilité chimique

Stable à lumière, l'humidité et la chaleur. Stable dans des conditions normales de stockage pour un minimum de 2 ans.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

10.4. Conditions à éviter

Corrosif à long terme de fer métaux et alliages en présence de l'eau/humidité.

10.5. Matières incompatibles

Les acides et les sels d'ammonium partiellement dissolvent le produit.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Bouillie bordelaise descomposes à des températures supérieures à 200 oxydes °C productrices de soufre (SOx)

Il ne décompose pas si stocké et appliqué selon les directives.

Section 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

11.1.2 mélanges

Toxicité aiguë :

Ingestion: DL50 : >2000 mg/kg (rat)

- Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Inhalation: CL50 : 1.0 – 5.0 mg/l Rat (4h)

- Evaluation / résultat: Nocif par inhalation.

Exposition de la peau: DL50 : > 2000 mg/kg (Rat)

- Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Irritation:

Peau: Non irritant (lapin)

- Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

- Yeux: Aucune effets (lapin)

- Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Corrosivité:

Pas de propriétés corrosives car le produit n'est pas classé comme irritant.

Sensibilisation:

Non sensibilisant (cochon Guinée)

- Evaluation / résultat: selon les résultats disponibles, le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Toxicité à dose répétée:

Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Cancérogénicité:

Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Mutagénicité:

Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Toxicité pour la reproduction:

Le mélange ne répond pas aux critères de classification.

Informations sur les voies d'exposition probables:

Il n'y a aucune preuve des symptômes associés à cet substance/du mélange

Effets principaux:

Pas de données disponibles

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée:

Aucune information disponible.

Effets interactifs:

Aucune information disponible.

11.2 Potentiel de perturbation du système endocrinien:

C'est substance/mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Section 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (de courte durée)

Poissons:	CE50 / 96 h / (O. mykiss) = 0.25mg / L
Crustacés:	Aucune information disponible.
Algues:	Aucune information disponible.
Autres plantes aquatiques:	Aucune information disponible.
Micro-organismes:	Aucune information disponible.
Macro-organismes:	Aucune information disponible.

Toxicité pour l'environnement

Oiseaux: Aucune information disponible.
Abeilles: Aucune information disponible.
Plantes: Aucune information disponible.

Toxicité chronique (long terme)

Poisson: Aucune information disponible.
Invertébrés: 21 d NOEC invertébrés aquatiques (D.magna) = 16.7mg Cu/L
Algues: Aucune information disponible.
Autres plantes aquatiques: Aucune information disponible.
Les micro-organismes: Aucune information disponible.
macroorganism: Aucune information disponible.

Toxicité pour l'environnement

Oiseaux: Aucune information disponible.
Abeilles: Aucune information disponible.
Plantes: Aucune information disponible.

12.2. Dégradabilité

Dégradation abiotique: Aucune information disponible.
Séparation physique et photo-chimique: Aucune information disponible.
Biodégradation: Aucune information disponible.
Autres procédés: Le cuivre est fortement adsorbé pour les sols et n'est pas dégradabile.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage octanol-eau (Kow): Aucune information disponible.
Facteur de bioconcentration (FBC): Le cuivre ne se bioaccumule pas. Les organismes excrètent du cuivre de façon naturelle.

12.4. Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement :

Le cuivre ajouté au sol se fixe sur la matière organique. La teneur du matériel organique du sol et le pH déterminent le degré de disponibilité du cuivre. A cause de la forte fixation envers des différents composants du sol, le lessivage est extrêmement bas. La mobilité dans les capes profondes du sol est insignifiante.

Tension de surface: Aucune information disponible.

L'adsorption et la désorption: Aucune information disponible.

12.5. Résultats de l'évaluation PTB et tPtB

Résultats de l'évaluation PTB et tPtB:

Ce mélange ne contient-elle pas de toute substance qui a été évaluée comme substance PBT ou tPtB.

12.6. Potentiel de perturbation du système endocrinien

Potentiel de perturbation du système endocrinien:

C'est substance/mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Autres informations : Aucune information disponible.

Section 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes appropriées de traitement des déchets de la substance ou du mélange :

Les déchets ne devraient pas être retirés par le biais de l'égout. L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales, soit par incinération ou recyclage.

Méthodes appropriées de traitement de tout emballage contaminé :

L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales, soit par incinération ou recyclage.

Codes et noms des déchets conformément à la LoW:

Aucune information disponible.

Information pertinente pour le traitement des déchets:

Aucune information disponible.

Méthodes appropriées de traitement de tout emballage contaminé:

Aucune information disponible.

Précautions particulières:

Aucune information disponible.


Disposition communautaire/nationale/régionale pertinente concernant les déchets:

Aucune information disponible.

Disposition communautaire/nationale/régionale pertinente concernant les déchets:

L'élimination sera suivie selon les dispositions, locales ou nationales.

Section 14: Informations relatives au transport

	Classement ADR	Classement IMDG	Classement IATA
14.1 Numéro ONU	UN3077	UN3077	UN3077
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.(bouillie bordelaise technique)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	<p style="text-align: center;">9</p>  <p style="text-align: center;">ADR/RID Classification: M7</p>	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III Etiquette 9	III	III
14.5 Dangereux pour l'environnement	Contient: Bouillie Bordelaise technique	Polluant marin : oui	(Contient: Bouillie Bordelaise technique)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières: 274,335,601 Quantité limitée: 5 kg Instructions d'emballage: P002,IBC08,LP02,R001 Special Packing Provisions: VV1 Numéro d'identification du danger: 90 Numéro Kemler: 000	Étiquette: 9 EmS Guide:F-A,S-F	Étiquette: 9
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au code IBC	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Section 15 : Informations réglementaires

Règlements de l'UE:

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). Règlement (CE) n° 1272/2008 de classification, étiquetage et de package des substances et des mélanges chimiques.

Numéro d'enregistrement de phytosanitaires: 2090137

Restrictions sur l'utilisation: Fongicide et bactéricide pour la protection des cultures.

Restrictions pour l'utilisation: Ne pas utiliser à d'autres fins que celles décrites dans le produit.

D'autres règlements de l'UE: Aucune information disponible.

Informations sur les émissions de composés organiques volatils (COV): Aucune information disponible.

Réglementations nationales: Aucune information disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique: Aucune information disponible.

Section 16 : Autres informations

Motif de la révision: Mise à jour du règlement (CE) 2020/878 modifiant l'annexe II du règlement 1907/2006 REACH.

Modifications à la version précédente de la fiche:

Section 1.1; 2.2; 11; 12.

Abréviations et acronymes:

FDS: Fiche de données de sécurité
OEL : Limite d'exposition professionnelle
NACE : Nomenclature Générale des Activités Économiques dans les Communautés Européennes (français, système de classification de l'UE)
TRGS: à règlement brut en temps réel
OCDE: Organisation pour la coopération économique et développement PBT : persistantes, bioaccumulables et toxiques vPvB : très persistantes et très bioaccumulables
DNEL : Dérivée non effet nocif
PNEC : Concentration non effet
CL50 : Concentration létale 50 %
DL50 : Dose létale 50 %
NOEL : Non-observed effect level
DSENO : Effet indésirable Non observé
CSENO : Concentration d'effet indésirable Non
SVHC : Substances extrêmement préoccupantes

Principales références bibliographiques et sources de données:

Dossier d'enregistrement REACH et base de données des substances enregistrées sur l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA).

Méthodes utilisées afin d'évaluer les données visées à l'article 9 du règlement (CE) no 1272/2008 pour les besoins de la classification:

Les méthodes de test ont été effectuées conformément à l'article 8 du règlement 1272/2008

Mentions de danger mentionnées dans la Section 3:

H332: Nocif par inhalation.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.



Conseils relatifs à toute formation appropriée destinée aux travailleurs:

Aucune information disponible.

Autres informations:

Cette information est basée sur la connaissance que nous avons jusqu'à présent. Cette SDD se réfère exclusivement à ce produit. Toutes les substances chimiques de ce produit ont été signalés ou sont exemptés de notification en vertu de la notification des lois de l'EC.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Les spécifications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Se basent sur la situation actuelle.

Version 12 du 21/11/2025

Cette fiche de sécurité est conforme à la Règlement (CE) N° 1907/2006, et Règlement (CE) N°453/2010.